



MASTER SCIENCES SOCIALES PARCOURS MIGRATIONS RACISME ALTERITES

**ANNEE UNIVERSITAIRE
2023-2024**

RESPONSABLES

Master 1 : Mireille Eberhard mireille.eberhard@u-paris.fr

Master 2 : Béatrice de Gasquet beatrice.degasquet@u-paris.fr

Parcours : Christian Poiret poiret@u-paris.fr

SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE

M1 : Amina Himidi amina.himidi@u-paris.fr

M2 : Maguy De Almeida maguy.de-almeida@u-paris.fr

Unité de Recherches Migrations et Société (URMIS)

Adresse postale

Université de Paris
URMIS
Bâtiment Olympe de Gougues
Place Paul Ricœur
Case courrier 7027
75013 Paris Cedex

Localisation

Campus Paris Rive Gauche
Bâtiment Olympe de Gougues
URMIS – Étage 6
8, rue Albert Einstein
75013 Paris
Tél : 01 57 27 66 75 / 64 90

SOMMAIRE

1. Présentation	3
2. Objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels de la spécialité	
2.1. Objectifs pédagogiques, scientifiques	5
2.2. Objectifs professionnels	7
3. Organisation de la spécialité	9
3.1. Organisation des enseignements.....	9
3.2. Conventions avec des établissements universitaires	9
3.3. Bourses et aide aux études de Master.....	9
3.4. Candidature, admission, validation.....	10
3.5. Poursuite en doctorat.	11
4. Organisation des enseignements	14
4.1. Schéma général de la formation	
<i>Master 1 MIRA</i>	16
<i>Master 2 MIRA</i>	18
4.2. Calendrier de la formation 2023-2024.....	21
5. Composition de l'équipe pédagogique	23
6. L'unité de recherches Migrations et société (URMIS)	25

1. PRÉSENTATION

Le Master « Sociologie et Anthropologie : politique, culture et migrations » comporte un parcours « Migrations Racisme Altérités » (**MIRA**) qui s'inscrit dans la continuité de l'ancienne spécialité « **Migrations & Relations interethniques** » (**MIRA**). Elle propose aux étudiant·e·s un dispositif d'enseignement spécialisé adossé à un laboratoire, l'Unité de recherches Migrations et Société (**URMIS**) qui regroupe des enseignant·e·s-chercheur·e·s des Universités de Paris et de Côte d'Azur ainsi que des chercheur·e·s du CNRS et de l'IRD.

La spécialité de Master MIRA s'adresse aux étudiant·es qui veulent :

- Se professionnaliser dans le domaine des relations interethniques, des phénomènes migratoires et dans le champ de la lutte contre les discriminations et le racisme ;
- inscrire leurs recherches dans un domaine qui a connu des avancées majeures au cours des dernières années et qui constitue désormais un champ thématique important dans les sciences sociales françaises.

En effet, dans les années soixante-dix, on pouvait déplorer une insuffisance de la recherche dans le domaine des migrations, des relations interethniques et de la circulation des objets et des signes culturels, à la différence de ce qui se passait dans les pays anglo-saxons ; désormais les recherches françaises soutiennent la confrontation internationale.

Suite à la percée significative en France des travaux empiriques sur les migrations et les relations interethniques, la traduction et la diffusion des travaux anglo-saxons et l'identification des enjeux théoriques afférents, les travaux se sont multipliés, les angles d'approche se sont diversifiés, les thèmes se sont élargis. Pour ne citer que quelques exemples, nous rappellerons :

- la clarification des paradigmes qui fondent les discours des politiques de l'immigration et renvoient aux représentations de la nation, de la citoyenneté et de l'étranger, elles-mêmes variables dans le temps et selon les pays ;
- la multiplication des études migratoires dans les pays du Sud, qu'ils soient pays d'accueil, de destination ou de transit ;
- La prise en compte de la question des origines, des identifications, des minorités et du pluralisme culturel, de la façon dont ces questions pèsent sur les relations des migrants entre eux, avec les « autochtones », avec les institutions mais également sur la création artistique, la technologie et les dynamiques religieuses ;

- L'étude des formes d'expression pratiques et symboliques du racisme, des discriminations dans les relations de face à face, les pratiques institutionnelles ou administratives;
- L'amplification des approches quantitatives et les débats suscités par les catégories statistiques utilisées pour traiter de l'ethnicité;
- Le développement de nouveaux concepts et notions qui articulent temporalité et spatialité des migrations internationales tels que territoires circulatoires, espaces circulatoires, réseaux, diaspora et sentiment d'exil, transnationalisme, transnationalisation...;
- L'impact que revêtent aujourd'hui dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle, dans la définition de soi et des groupes, non seulement la circulation des personnes mais aussi celle des idées, des artefacts, des symboles, des représentations et des modes de consommation culturelle.

Ces avancées théoriques et méthodologiques qui concernent l'ensemble des sciences sociales requièrent, pour être transmises, un enseignement et un encadrement spécifique. C'est pourquoi le parcours Migrations, Racisme et Altérités (MIRA) bénéficie du soutien d'une trentaine d'enseignant·e·s-chercheur·e·s et chercheur·e·s (CNRS et IRD) qui poursuivent leurs recherches au sein de l'Unité de recherche Migrations et Société (URMIS). Elles et ils y assurent des enseignements, la conduite et l'animation de séminaires ainsi que le tutorat des étudiant·e·s en M1 et en M2.

2. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES, SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPÉCIALITÉ

2.1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

La spécialité MIRA est ancrée dans les champs disciplinaires de la sociologie et de l'anthropologie. En partant de l'apprentissage des outils méthodologiques et théoriques de ces disciplines, elle s'ouvre à plusieurs autres en faisant appel à des historien·ne·s, des civilisationnistes, des démographes, des géographes, des juristes et des politistes.

Cette spécialité est axée sur l'analyse des situations de contact durable entre des individus et des groupes d'origines diverses, induites notamment par les migrations de populations et les circulations immatérielles. Elle se propose d'analyser les transformations dues à ces mobilités tant dans les pays de départ que dans les pays d'accueil et de transit.

Le cursus est spécifique par son objet et par les relations qu'il permet de faire entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre demande sociale et intervention publique. L'orientation pédagogique combine, d'une part, une formation rigoureuse à la démarche empirique qui suppose que les étudiant·e·s appuient leur réflexion sur une enquête originale. D'autre part, les étudiant·e·s sont formé·e·s à la réflexion sur des questions théoriques fondamentales dans les sciences sociales : les rapports de pouvoir et de domination, la production symbolique des identités collectives, la cohésion sociale et le conflit, l'analyse des processus sociaux de catégorisation, l'étude des phénomènes culturels.

Si tous les mémoires de M2 doivent s'appuyer sur des données empiriques originales, le mémoire d'étape, soutenu au terme de l'année de M1, pourra, quand l'étudiant·e travaille sur un terrain lointain ou difficile d'accès, prendre la forme d'un document présentant une solide revue de la littérature et une réflexion poussée sur la méthodologie d'enquête envisagée, la collecte des matériaux pouvant alors se faire pendant l'été entre le M1 et le M2 ou au cours de l'année de M2.

Les étudiant·e·s pourront également bénéficier d'enseignements de préprofessionnalisation, dispensés par des personnes exerçant elles-mêmes dans les domaines concernés. Il s'agit de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir des compétences spécifiques comme :

- La connaissance des questions juridiques concernant les étrangers et les discriminations ;
- La connaissance des politiques migratoires françaises et européennes ;
- La connaissance de différentes institutions, collectivités publiques, associations, ONG, etc. ayant à gérer les questions des flux migratoires ou des relations interethniques ;
- Le repérage et le traitement de la discrimination ;
- Les relations entre migrations, genre et développement en collaboration avec le Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherche pour les Etudes Féministes (CEDREF).

Le programme d'enseignement proposé a pour objectif de :

- 1/ Familiariser les étudiant·e·s avec le corpus des textes théoriques fondamentaux concernant les processus migratoires et les relations interethniques, et leur présenter les avancées récentes des recherches françaises et étrangères dans ce domaine ;
- 2/ Leur permettre de se repérer dans les réalités sociales et politiques tout en se situant dans le débat épistémologique, grâce au maniement des concepts, schémas explicatifs, théories mises en œuvre dans le domaine des migrations et des relations interethniques en France et dans d'autres pays ;
- 3/ Les initier aux outils méthodologiques de collecte et de traitement de données (méthodes d'enquêtes de terrain, analyses documentaires, de discours, statistiques) appliqués à l'étude des migrations et des relations interethniques ;
- 4/ Les former à la démarche comparative en prenant en compte une variété de situations de contact de populations dans le monde, induites par divers processus tels que les conquêtes, la colonisation, la mondialisation, l'urbanisation, le redécoupage de frontières, etc.

Des chercheurs de l'URMIS interviennent dans la formation, apportant notamment des éclairages sur les contextes non européens.

2.2. OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Outre la possibilité de s'inscrire en thèse, les débouchés ne se limitent pas à ceux offerts par le CNRS, l'IRD ou les universités. Les étudiant·e·s diplômé·e·s du Master MIRA sont sollicité·e·s pour des emplois concernant la recherche, des études finalisées et des recherches-actions dans les collectivités territoriales et locales, les entreprises, les syndicats et les différentes institutions spécialisées dans le domaine. Elles et ils le sont également pour des emplois de documentation et de formation spécialisées. Enfin, les associations, les ONG, les organismes internationaux font appel à leur compétence, comme le montrent les enquêtes sur le devenir des diplômé·e·s.

Les modules de préprofessionnalisation ont été élaborés en partenariat avec une série d'institutions (associations, organismes de recherche et d'intervention publics, parapublics et privés, organismes de diffusion scientifique, etc.) et d'acteurs professionnels susceptibles de constituer le réseau d'appui intellectuel et professionnel de cette spécialité. Ce partenariat a pour objectif d'assurer le lien entre la recherche et les différentes formes d'intervention.

Les compétences acquises à l'issue de la formation par les étudiant·e·s ayant choisi cette orientation peuvent se décliner comme suit :

- Connaissance des questions juridiques afférentes aux domaines d'intervention relatifs à la spécialité;
- Connaissance des politiques migratoires nationales et européennes ainsi que les différents enjeux qui les sous-tendent;
- Capacité à mettre en évidence et à analyser les discriminations dans toute leur complexité;
- Capacité à mener des diagnostics de situations et/ou de territoire au cœur des fonctions de chargé·e·s de missions, chef·fe de projet, de consultant·e, de chargé·e d'études, dans le domaine des relations interethniques, de la lutte contre les discriminations et le racisme;
- Capacité à analyser les situations qui touchent aux questions de migrations et relations interethniques au cœur des débats de société actuels et dont les contours demeurent souvent mal définis.

Aussi bien au niveau national qu'international, et particulièrement à l'échelle de l'Europe, il existe une demande des grands organismes et institutions de spécialistes capables de participer et de piloter des projets de lutte contre l'exclusion et les discriminations, de plaidoyers relatifs aux politiques de l'asile en apportant des outils intellectuels et organisationnels adaptés. Les politiques d'intégration, la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité sont également des préoccupations pour les collectivités locales et les entreprises. Leurs besoins de professionnel·le·s spécialisé·e·s en la matière s'accroissent.

Les débouchés professionnels concernent ainsi des domaines extrêmement variés. Ils nécessitent une formation théorique innovante et rigoureuse articulée aux milieux de pratiques dans lesquels les futur·e·s diplômé·e·s seront amené·e·s à exercer leurs activités professionnelles. L'insertion en milieu professionnel (lieu d'exercice ou de stage), possible en M2, est un tremplin efficace pour trouver un premier emploi, se réorienter ou développer une expertise dans un champ de la spécialité (i.e. droit d'asile ; lutte contre les discriminations ; ressources humaines et diversité).

3. ORGANISATION DE LA SPECIALITÉ ET MODALITES D'ACCES

3.1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le Master comporte :

Une 1ère année (M1), avec des enseignements de formation générale communs à toutes les spécialités du Master Sociologie et anthropologie, et des enseignements de la spécialité MIRA. Dès le M1, un encadrement individuel est offert aux étudiant·e·s pour la conception et la mise en œuvre du projet de recherche autour duquel s'organise toute la formation. La première année donne lieu à l'élaboration d'un mémoire d'étape qui est présenté sous une forme écrite et orale.

Une 2ème année (M2), durant laquelle les étudiant·e·s ayant choisi et ayant été admis·e·s dans la spécialité MIRA ne suivent plus que des enseignements de la spécialité. Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'enseignement. En seconde année les étudiants approfondissent leur travail de recherche en réalisant un travail de terrain, éventuellement sous la forme d'un stage, et présentent un mémoire devant un jury composé au minimum de deux membres de l'équipe pédagogique.

Renseignements :

M1 : Amina Himidi, IHSS, Département sciences sociales,
Bât. Olympe de Gouges, étage 4, bureau 479

Tél : 01 57 27 66 75 - Amina.Himidi@univ-paris-diderot.fr

M2: Maguy De Almeida, IHSS, Département sciences sociales,
Bât. Olympe de Gouges, étage 4, bureau 479

Tél : 01 57 27 64 90 - Maguy.De-Almeida@univ-paris-diderot.fr

3.2. CONVENTIONS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Suite à des conventions passées entre l'Université de Paris et d'autres universités (françaises et étrangères), les étudiant·es inscrits dans le parcours « **Migrations, Racisme et Altérité** » peuvent suivre des enseignements offerts par l'un de ces établissements après discussion avec les responsables de la spécialité. Après accord pédagogique, les étudiant·e·s doivent prendre contact avec le Bureau des Relations Internationales ([BRI](#)).

3.3. BOURSES ET AIDE AUX ÉTUDES DE MASTER

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche peut accorder aux étudiant·e·s certaines aides via le CROUS : bourses sur critères sociaux, aide d'urgence annuelle, bourse de mérite, bourse de mobilité, passeport de mobilité, etc. Pour tout renseignement, consulter le site du CROUS : www.crous-paris.fr

3.4 CANDIDATURE, ADMISSION, VALIDATION

L'accès en première année de Master (M1)

L'accès en M1 MIRA se fait sur dossier pour les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent. Des possibilités de s'inscrire en M1 sont offertes à des personnes désireuses de reprendre un cycle universitaire (les demandes sont soumises à la Commission des équivalences).

Parmi les pièces constitutives du dossier, deux sont particulièrement importantes : la lettre de motivation qui permet de vérifier que les attentes des candidat.es correspondent à l'offre de formation ; et le projet de recherche (entre deux et quatre pages), présentant une ébauche de problématique inscrite dans les thématiques de notre laboratoire (www.urmis.fr), des pistes de terrain et de méthode d'enquête, le tout devant être faisable en deux ans.

La validation de la première année du Master consiste en l'obtention de 60 ECTS (*European Credits Transfer System* ou système de crédits) : soit 30 ECTS par semestre et l'obtention au Mémoire d'étape (12 ECTS) d'une note égale ou supérieure à 10/20.

L'accès en deuxième année de Master (M2)

L'accès en M2 MIRA est conditionné par l'obtention de la moyenne aux deux semestres de M1.

L'admission en M2 se fait sur la base des résultats aux examens et de la soutenance d'un mémoire d'étape dans la spécialité, pour laquelle doit être obtenue une note égale ou supérieure à **10/20**.

Peuvent également être admis·e·s en M2, à l'issue de l'examen de leur dossier, éventuellement complété par un entretien avec l'équipe pédagogique :

- les étudiant·e·s qui présentent un projet du même type que celui présenté par les étudiant·e·s à la sortie du M1 du parcours (voir ci-dessus) ;
- les étudiant·e·s qui ont obtenu un équivalent maîtrise et/ou 60 ECTS dans un autre M1 du domaine « Lettres, Langue, Sciences Humaines et Sociales » et qui présentent également un projet définissant les thèmes de recherche et les terrains (y compris sous la forme de stages) qu'ils envisagent d'aborder pour leur M2 ;
- les salarié·e·s qui viennent au titre de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans ce cas les étudiant·e·s doivent prendre contact avec le Service de la formation continue professionnelle et permanente (<https://formationcontinue.u-paris.fr/diplomes-et-certifications/validation-des-acquis/>).

Dans leur propre intérêt, les étudiant·e·s qui s'inscrivent directement en M2 de la spécialité « **Migrations, Racisme et Altérités** », doivent obligatoirement s'inscrire à une UE de rattrapage des « Théories des relations interethniques » qui remplace alors l'UE libre qui doit être prise en *dehors* du parcours MIRA.

En 2ème année les étudiant·e·s réalisent un travail de recherche et présentent un mémoire de recherche devant un jury habilité à cet effet et comprenant au moins 2 chercheur·e·s ou enseignant·e·s-chercheur·e·s.

Passerelles et réorientation après le M1 MIRA

Les étudiant·e·s ne souhaitant pas poursuivre leur Master dans la spécialité, au sortir de leur M1 MIRA, peuvent demander leur grade de maîtrise, s'ils ont obtenu la moyenne à l'ensemble de leur Master 1 et ont en outre obtenu au moins 10/20 au mémoire d'étape.

Après l'obtention du M1, les étudiant·e·s ont également la possibilité de se réorienter dans un autre des parcours de la mention de Master « Sociologie et anthropologie : politique, culture et migrations » après entretien avec l'équipe pédagogique de la spécialité souhaitée (genre ; politiques culturelles ; philosophie politique ; sociologie clinique).

Toute réorientation dans une autre UFR de l'université de Paris ou dans une autre université est soumise aux conditions définies dans cette nouvelle formation.

3.5 POURSUITE EN DOCTORAT

L'obtention du Master MIRA ouvre l'accès au doctorat. Si vous envisagez de poursuivre en thèse, vous devrez en discuter avec l'équipe pédagogique au cours de l'année du M2. Dans la mesure où votre projet est suffisamment solide et qu'il est en phase avec les orientations de recherche du laboratoire, vous serez orienté·e vers un·e directeur·trice de thèse.

Les candidat·e·s à la thèse peuvent poser leur candidature à des bourses doctorales. Le **décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche** permet aux universités *via* leurs écoles doctorales (ED) d'accorder des contrats doctoraux à des étudiant·e·s inscrit·e·s en vue de la préparation d'un doctorat.

La candidature se fait sur présentation d'un dossier suivi d'une audition devant le jury d'attribution de l'ED. Tout·e candidat·e titulaire d'un Master 2 Recherche peut se porter candidat·e, à condition de ne pas être inscrit en thèse depuis plus de 6 mois, d'être présenté·e par un·e directeur·trice habilité·e à diriger les recherches et d'être accueilli par un laboratoire de l'ED.

Notre spécialité de Master peut proposer chaque année des candidat·e·s au concours de **l'ED 624 « Sciences des Sociétés »**. Le dépôt des dossiers de candidature se situe aux environs de la mi-juin. Un·e étudiant·e de Master souhaitant postuler à un contrat doctoral devra, en conséquence, avoir soutenu son mémoire final au début du mois de juin.

Les candidat·e·s reçu·e·s au Contrat doctoral peuvent postuler pour des missions d'enseignement (64h/an), qui donnent lieu à une rémunération complémentaire et à une expérience d'enseignement. Il est possible – et recommandé – de candidater même si vous n'avez pas encore reçu la réponse concernant le contrat doctoral, les candidatures se faisant en général avant la fin juin sur :

<https://u-paris.fr/campagne-dattribution-des-missions-denseignement/>

D'autres financements de thèse sont possibles dont les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ouvertes aux sciences sociales, qui permettent à de jeunes chercheurs de réaliser leur thèse en entreprise, en liaison avec une équipe de recherche extérieure. Il faut un accord de l'employeur pour pouvoir monter le dossier.

Voir <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html>.

Enfin, des doctorats peuvent être financés par des organismes de recherche, des collectivités territoriales dont la région, des fondations, des associations.

Voir entre autres :

- L'Institut Convergence Migrations ;
- L'Institut National des Etudes Démographiques (INED) ;
- L'institut de recherche pour le développement (IRD) ;
- Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Le musée du Quai Branly ;
- Fondation Martine Aublet ;
- L'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique (INRIA) ;
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME),
- La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- La DILCRAH
- La Fondation pour la Mémoire de la Shoah...

Étudiant·e·s étranger·ère·s

Des bourses de mobilité permettent aux candidat·e·s étranger·ère·s d'effectuer leur doctorat en France. Le portail [Campus Bourses](#), développé par Campus France, recense plusieurs programmes de bourses provenant de différentes sources : institutions gouvernementales françaises et internationales, établissements d'enseignement supérieur, fondations, entreprises, etc.

Informations complémentaires :

Pour se renseigner sur le doctorat avant de vous y engager, vous pouvez consulter différents sites d'entraide et de partage d'expérience, comme :

- Le carnet « Les aspects concrets de la thèse » : <https://act.hypotheses.org/apropos>
- L'Association Bernard Grégory : <https://www.abg.asso.fr/fr/>.
- Guide ANDES : <http://www.andes.asso.fr/> ;
- Association IEDU : <http://www.iedu.fr/index.php> ;
- Radio Thésards : <http://plus.franceculture.fr/factory/radio-thesards> ;

Si vous envisagez de continuer vers le doctorat, ou la recherche en général, n'attendez pas pour vous inscrire à certaines de ces listes de diffusion :

- Association des sociologues de l'enseignement supérieur (beaucoup d'informations aussi sur le site) : <http://www.sociologuesdusuperieur.org/>
- EFiGiES (jeunes chercheur·e·s féministes en études genre et sexualités) : <https://www.efigies.org/activites/liste-de-diffusion/>

4. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4.1 SCHÉMA GENERAL DE LA FORMATION

Master 1 MIRA

Responsable : Mireille Eberhard

mireille.eberhard@u-paris.fr

1er semestre de la 1ère année de Master (252 h)

UE 1 Histoire sociale des migrations et Ethnicité, migrations et fait religieux [48 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Histoire sociale des migrations**
Mahamet Timera
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

Et selon votre situation :

- **Sociologie générale** (tronc commun ; obligatoire si vous n'avez pas fait un cursus de sociologie)
Philippe Chaniel
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS]

OU

- **Fait religieux et ethnicité**
Béatrice de Gasquet
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

UE 2 Anthropologie, Sociologie et démographie des migrations [48 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Sociologie des migrations**
Louise Virole
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].
- **Anthropologie** (tronc commun ; obligatoire si vous n'avez pas fait un cursus de sociologie)
Izabella Wagner
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

UE 3 Théories des relations interethniques et anthropologie visuelle [72 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Théories des relations interethniques : concepts, notions, problématiques et auteurs**
Dominique Vidal
[24h CM et 24 h TD ; coeff. 1 ; 4 ECTS].
- **De l'anthropologie visuelle à l'hypermédia**
Izabella Wagner
[12h CM + 12h TD ; coeff. 1 ; 2 ECTS].

UE 4 Langue et méthodologie quantitative [48 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Langues** (voir le LANSAD)
[24h TD ; coeff. 1 ; 3 ECTS].
- **Méthodes de recherche quantitatives** (en tronc commun)
Béatrice de Gasquet
[6h CM + 6h TD ; coeff. 1 ; 2 ECTS] (6 séances dans le semestre)

UE 5 Encadrement du projet de recherche [36 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Groupes de recherche et d'encadrement méthodologique**
(mutualisé avec le M2) Izabella Wagner
[12h TD, coeff. 1 ; 2 ECTS].
- **Atelier d'élaboration du projet**
Mireille Eberhard, Christian Poiret [24h TD ; coeff. 1 ; 4 ECTS].

2ème semestre de la 1ère année de Master (252 h)

UE 1 Epistémologie, genre et migrations [48 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Épistémologie**
Dominique Vidal
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].
- **Genre et migrations**
Louise Virole
[24h CM ; coeff 1 ; 3 ECTS].

UE 2 Politiques publiques et Connaissance des milieux professionnels [60 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Sociologie critique des politiques publiques**
Mireille Eberhard et Louise Virole
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].
- **Séminaire connaissance des milieux professionnels**
Coordination : Christian Poiret
[36h TD ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

UE 3 Théories des relations interethniques [48 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Théories des relations interethniques : concepts, notions, problématiques et auteurs**
Mireille Eberhard, Mahamet Timera
[24h CM + 24h TD; coeff. 2 ; 6 ECTS].

UE 4 Grands enjeux politiques contemporain et encadrement du pro- jet [60 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Séminaire les sciences sociales face aux grands enjeux politiques contemporains** (attention ! commence au 1er semestre)
Florence Boyer et Irène Dos Santos [24 h TD ; coeff. 0,5 ; 2 ECTS]
- **Méthodologie de traitement informatisé des données**
[12h CM + 12h TD ; coeff. 1 ; 2 ECTS]
- **Groupes de recherche et d'encadrement méthodologique**
(mutualisé avec le M2) Izabella Wagner
[12h TD ; coeff. 0,5 ; 2 ECTS].

UE 5 Mémoire d'étape [36 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Mémoire d'étape**
Béatrice de Gasquet, Mireille Eberhard, Christian Poiret,
Mahamet Timera, Dominique Vidal, Louise Virole, Izabella Wagner
[36h TD ; coeff. 2 ; 6 ECTS].

Total M1 :

504 h enseignement + élaboration mémoire d'étape = 900 h

Master 2 MIRA

Responsable : Béatrice de Gasquet,
beatrice.degasquet@u-paris.fr

1er semestre de la 2ème année de Master (244h)

UE 1. Catégorisation sociale et Problématisation de l'immigration [48 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Production et usage des catégories de l'altérité**
Christian Poiret
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].
- **L'immigration comme question sociale**
Dominique Vidal
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

UE 2 . DISCIPLINES [36 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

Au choix, deux enseignements parmi les trois proposés :

- **Droit de la non-discrimination**
Thomas Dumortier
[18h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].
- **Droit des étrangers**
Claudia Charles
[18h CM ; coeff 1 ; 3 ECTS].
- **Sociologie des discriminations**
Mireille Eberhard
[18h CM ; coeff 1 ; 3 ECTS].

UE 3. UE libre et préprofessionnalisation en recherche fondamentale ou appliquée

[48h (ou 72h pour les non- spécialistes) ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Enseignements hors parcours MIRA**, s'inscrivant dans le champ des migrations et des relations interethniques dispensés dans d'autres UFR d'Université de Paris (GHSS, EILA, LCAO, SHC, Institut Charles V...) ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur
Coordination : Béatrice de Gasquet
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

- **Ou Théorie des relations interethniques**
Rattrapage obligatoire pour les étudiant·e·s n'ayant pas suivi le parcours de M1 : Dominique Vidal
 [24h CM + 24 h TD ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

Et au choix :

- **Atelier de préprofessionnalisation à la recherche fondamentale**
 Dominique Vidal
 [12h CM + 12h TD ; coeff. 1 ; 3 ECTS]
- **Atelier de préprofessionnalisation à la recherche appliquée : Répondre à la demande sociale**
 Nour Eddine Laouer
 [12h CM + 12h TD ; coeff. 1 ; 3 ECTS]

UE 4. Langue et méthodologie [60 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Langue**
 Donna-Lee Hutchinson (LANSAD)
 [24h TD ; coeff. 1 ; 3 ECTS].
- **Atelier d'observation : analyser les relations interethniques**
 Christian Poiret
 [24h TD ; coeff. 1 ; 2 ECTS].
- **Groupes de recherche et d'encadrement méthodologique**
 (mutualisé avec le M1) : Izabella Wagner
 [12h TD ; coeff. 1 ; 1 ECTS].

UE 5 . Séminaires de recherche et encadrement du projet [42 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Séminaire d'encadrement des projets de recherche**
 Béatrice de Gasquet
 [18h TD ; coeff. 1 ; 4 ECTS].
- **Séminaire « Recherches contemporaines en anthropologie : des circulations en question(s) »**
 Maud Laëthier, Julien Mallet
 [12h TD ; coeff. 0,5 ; 1 ECTS].
- **Séminaire de l'URMIS**
 [12h TD ; coeff. 0,5 ; 1 ECTS].

2ème semestre de la 2ème année de Master (144h)

UE 1. Sociologie du racisme [24 h ; coeff. 1 ; 3 ECTS] :

- **Sociologie du racisme**
Christian Poiret
[24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

UE 2. Politiques migratoires [24 h ; coeff. 1 ; 3 ECTS] :

- **Politiques migratoires**
Mahamet Timera
[24 h TD ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

UE 3. Séminaires de recherche [24 h ; coeff. 1 ; 3 ECTS] :

- **Séminaire « Recherches contemporaines en anthropologie : des circulations en question(s) »**
Maud Laëthier, Julien Mallet
[12h TD ; coeff. 0,5 ; 1 ECTS].
- **Séminaire de l'URMIS**
[12h TD ; coeff. 0,5 ; 1 ECTS].

UE 4. Encadrement du projet de mémoire [30 h ; coeff. 1 ; 3 ECTS] :

- **Séminaire d'encadrement des projets de recherche**
Béatrice de Gasquet
[18h TD ; coeff. 1 ; 4 ECTS].
- **Groupes de recherche et d'encadrement méthodologique**
(mutualisé avec le M1) : Izabella Wagner
[12h TD ; coeff. 1 ; 1 ECTS].

UE 5. Projet de mémoire [36 h ; coeff. 6 ; 18 ECTS] :

- **Mémoire de recherche**
Béatrice de Gasquet, Mireille Eberhard, Christian Poiret,
Mahamet Timera, Dominique Vidal, Louise Virole, Izabella Wagner
[36h TD ; coeff. 6 ; 18 ECTS].

TOTAL M2 :

388h d'enseignement + élaboration mémoire = 1000h

4.2 CALENDRIER DE LA FORMATION 2023-2024

Mercredi 13 septembre 2023, Halle aux Farines : Journée d'accueil et d'intégration des M1 et M2

- 10h00 : accueil de l'ensemble des Master 1, Tronc commun (amphi 2A Halle aux Farines)
Suivi d'une visite des locaux et d'un pique-nique

Pour les M1 et les M2 :

- 14h00 : accueil des Master 1 et 2, parcours MIRA, salle Salle 153- Olympes de Gouges

Jeudi 14 septembre 2023 : Journée scientifique de rentrée de l'URMIS « Crise environnementale et migrations »

14 septembre, 9h30 à 16h

Bâtiment Olympe de Gouges, salle 127

Présence obligatoire des étudiant.es du Master MIRA

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS

DÉBUT DES COURS DU 1^{ER} SEMESTRE : LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

La majorité des enseignements du M1 (tronc commun et spécialités) et des M2 MIRA sont répartis du lundi au jeudi mais des activités pédagogiques peuvent être programmées différemment (journées d'études, ateliers d'enquête).

☛ Les plannings détaillés du M1 et du M2 seront distribués lors de la journée d'intégration.

FIN DU 1ER SEMESTRE : SAMEDI 23 DÉCEMBRE 2023

L'assiduité aux enseignements est très fortement recommandée. Pour tout aménagement lié au statut de salarié·e ou de poursuite d'études en double cursus, prendre **impérativement** contact avec votre responsable d'année.

Si vous envisagez un stage, contactez également au plus vite votre responsable d'année et votre tuteur·trice ; le stage ne doit pas empiéter sur vos horaires de cours. Le second semestre de M2 est volontairement allégé afin de vous permettre de vous organiser.

CONGÉS D'HIVER :
DU 23/12/2023 AU 07/01/2024

EXAMENS :
DU 08/01/2024 AU 20/01/2024

DÉBUT DES COURS DU 2ÈME SEMESTRE :
LUNDI 22/01/2024

FIN DU 2ÈME SEMESTRE :
SAMEDI 04/05/ 2024

CONGÉS DE PRINTEMPS :
DU 07 AVRIL AU 21 AVRIL 2024

EXAMENS DU 2ÈME SEMESTRE :
DU 13 MAI AU 25 MAI 2024

4.3 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Kali Argyriadis, anthropologue, chargée de recherche, IRD

Elodie Apard, historienne, chargée de recherche, IRD

Florence Boyer, géographe, chargée de recherche IRD

Maëlle Calandra, anthropologue, chargée de recherche, IRD

Claudia Charles, juriste, chargée d'études GISTI

Irène Dos Santos, anthropologue, chargée de recherche CNRS

Mireille Eberhard, sociologue, maîtresse de conférences Université Paris Cité

Béatrice de Gasquet, sociologue, maîtresse de conférences Université Paris Cité

Faïza Guelamine, sociologue, cadre au Centre d'action sociale de la Ville de Paris (ANDESI)

Ary Gordien, anthropologue, chargée de recherche, CNRS

Odile Hoffmann, géographe, directrice de recherche émérite IRD

Marie-José Jolivet, anthropologue, directrice de recherche émérite à l'IRD

Maud Laëthier, anthropologue, chargée de recherche IRD

Agnès Lainé, historienne, chercheure-consultante IMAF

Françoise Lestage, anthropologue, professeur émérite Université Paris Cité

Julien Mallet, ethnomusicologue et anthropologue, chargé de recherche IRD

Claire Médard, géographe, chargée de recherche IRD

Sabrina Menelotte, anthropologue, chargée de recherche IRD

Alain Morice, anthropologue, directeur de recherche émérite CNRS

Zahia Ouadah-Bedidi, démographe et sociologue, maître de conférences Université Paris Cité

Christian Poiret, sociologue, maître de conférences (HDR) Université Paris Cité

Nicolas Puig, anthropologue, directeur de recherche IRD

Valérie Robin-Azevedo, anthropologue, Professeure Université Paris Cité

Marie Salaün, anthropologue, Professeure Université Paris Cité

Priscille Sauvegrain, sociologue, maîtresse de conférence, Sorbonne Université

Grégoire Schlemmer, anthropologue, chargé de recherche IRD

Sylvain Souchaud, géographe, chargé de recherche IRD

Jérôme Tadié, géographe, chargé de recherche IRD

Mahamet Timera, socio-anthropologue, professeur Université Paris Cité

Denis Vidal, anthropologue, directeur de recherche émérite IRD

Dominique Vidal, sociologue, professeur Université Paris Cité

Louise Virole, sociologue, maîtresse de conférence, Université Paris Cité

Izabella Wagner, sociologue, professeur Université Paris Cité

5. L'UNITE DE RECHERCHE MIGRATIONS ET SOCIÉTÉ (URMIS)

L'Unité de Recherches Migrations et Société ([URMIS](http://www.urmis.fr), CNRS UMR 8245 - IRD UMR 205) est un laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques associant le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les Universités de Paris et Côte d'Azur. Principal pôle de recherche français sur cette thématique, l'URMIS regroupe des équipes de recherche localisées à Paris et à Nice qui accueillent 50 enseignants-chercheurs et chercheurs (CNRS et IRD) relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, sciences politiques, démographie, histoire, géographie).

Les recherches empiriques conduites dans les différents programmes du laboratoire sont l'occasion de confronter les questions théoriques et méthodologiques posées par les processus de minorisation et d'altérisation, les modalités d'insertion des populations immigrées, le traitement de la question de l'immigration par les institutions et les partis politiques, la constitution d'espaces migratoires transnationaux, les dynamiques culturelles dans les sociétés pluriethniques, la circulation des idées, des mémoires, des valeurs esthétiques, les rapports sociaux de pouvoir liés aux origines.

L'orientation théorique commune récuse toute approche essentialiste des groupes nationaux, ethniques, « raciaux » ou culturels, clairement situés comme des constructions historiques et sociales. Elle met l'accent sur les processus institutionnels et interactionnels par lesquels les appartenances collectives sont produites, maintenues ou transformées.

Les travaux de recherche menés à l'URMIS s'ordonnent actuellement autour de 3 thèmes présentés sur le site du laboratoire (<http://www.urmis.fr/presentation-des-recherches/>) :

- 1 Migrations et circulations ;
- 2 Les fabriques de l'altérité: questions raciales et discriminations ;
- 3 Pouvoir et appartenances.

Ressources spécialisées dans le champ des Migrations et Relations Interethniques :

La revue « [Les Cahiers de l'Urmis. Appartenances et altérités](https://journals.openedition.org/urmis/) » (<https://journals.openedition.org/urmis/>) reflète les travaux en cours et les nouveaux chantiers de recherche dans le laboratoire. Elle est également un support d'expression pour les doctorants et les jeunes chercheurs.

Un fond documentaire spécialisé sur les migrations (REMISIS) est disponible à la [bibliothèque universitaire d'Université de Paris](#) :

Adresse : Bâtiment des Grands Moulins, 23 quai Panhard et Levassor - 75013 Paris, Service aux publics : 01 57 27 66 71.

L'URMIS est également associé au Centre d'information et d'études sur les Migrations Internationales (CIEMI)

Adresse : 46, rue de Montreuil, 75011 Paris, Tél. : 01 43 72 49 34.